



Agriculture Durable
de Moyenne Montagne

Le bulletin de **L'AGRICULTURE DURABLE** de moyenne montagne

N°13 - JUIN 2024

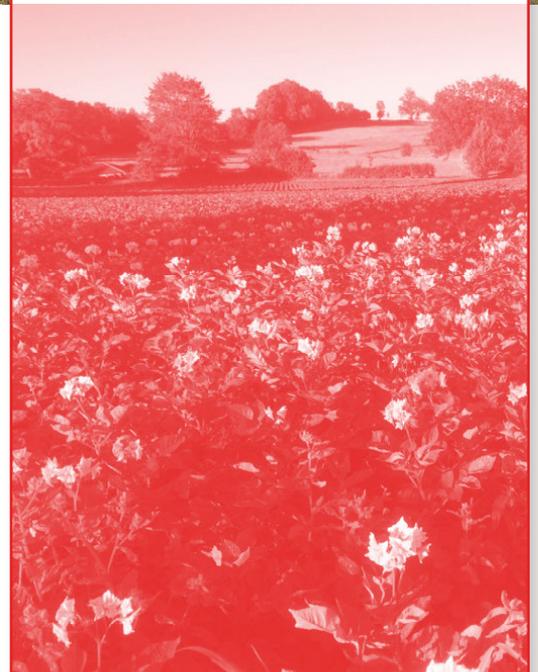


→ SOMMAIRE

Brèves et actualités nationales	2
Dossier	4
Zoom sur une initiative : À la croisée des savoirs entre chercheurs et botanistes	12
Et ailleurs : Revaloriser les échanges entre cultures et élevages dans les territoires	14
A venir !	16

→ LE DOSSIER

Diversifier ses circuits de commercialisation,
le choix payant de la Ferme du Céor



→ LES BRÈVES

→ CANT'ADEAR : Co-animation Cant'ADEAR et Eleveurs autrement d'un groupe d'éleveur-euse-s sur le secteur Margeride.

Depuis fin 2023 la Cant'ADEAR co-anime un collectif d'une quinzaine d'éleveurs et d'éleveuses sur toutes productions avec Guillaume Beure de l'association Eleveurs Autrement. Le groupe souhaite travailler ensemble sur différentes thématiques :

- Alimentation animale (rations, arbres fourrager, autonomie alimentaire)
- Gestion des prairies (préservation, productivité, gestion des ravageurs)
- Santé et communication animale

Cette co-animation permet au groupe de bénéficier d'un accompagnement complet autour des différentes thématiques que ce soit en collectif et en individuel. Le groupe reste ouvert à de nouveaux membres donc n'hésitez pas !

→ APABA : Essais de dérobées fourragères à haute valeur protéique

En partenariat avec le syndicat de rivière Aveyron Amont, l'APABA a mis en place des essais de dérobées fourragères sur un secteur où le syndicat a identifié des phénomènes d'érosion importants et une mauvaise qualité des eaux due au lessivage de nitrate et de phosphate. L'idée est de montrer que dès le mois de septembre, des cultures peuvent être implantées dans des conditions très sèches. Objectifs : Couverture maximale en misant sur les légumineuses pour mobiliser un maximum d'unités d'azote pour la culture suivante et travailler sur l'autonomie protéique du troupeau. Pour la suite, plusieurs modalités de destruction du couvert sont envisagées en allant du labour au mulch de surface. L'objectif est également de montrer que le semis direct est possible sur les mélanges sans Ray-Grass.

→ FRCIVAM Occitanie : Structuration d'un outil d'abattage ovins/caprins à Sainte-Croix Vallée Française

Après avoir acquis d'occasion une chaîne complète d'abattage et finalisé une étude de faisabilité technico-économique, les éleveur-euse-s du projet SLAC (Structure Locale d'Abattage Coopératif) se lancent dans la rédaction de leur agrément sanitaire en lien avec la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations. Pour cela, ils ont été accompagné-e-s par Jacques Alvernhe, consultant spécialisé, et Cécile Bourguet, éthologue. La FRCIVAM Occitanie se charge de l'animation du collectif au côté du Pôle d'Equilibre Territorial Rural *Sud Lozère*.

Réseau CIVAM : Visite sur un espace-test en montagne Basque

Le 12 octobre 2023, à l'occasion des Journées Nationales CIVAM en Pays-Basque, plusieurs groupes CIVAM ont visité Trebatu ! Un seul nom pour désigner un espace-test agricole porté par une multitude d'assos paysannes locales, de CFPPA et de consommateur-ice-s. Cet espace test propose à des porteur-euse-s de projet de s'essayer en conditions réelles avec des surfaces, bâtis, outils de production gérés par Trebatu et un portage juridique, fiscal et financier de l'activité pendant la phase de test. Un outil particulièrement utile en zone de montagne où la rareté du foncier et la typicité des activités, d'élevage notamment, rendent ce droit à l'essai précieux.



→ ADAPA : Production de références technico-économiques en système bovin économe et autonome

Au sein du projet Maxim'herbe, l'ADAPA analyse les résultats technico-économiques de 9 fermes (bovin allaitant et bovin lait). L'objectif est de mettre en avant les performances de ces fermes valorisant l'herbe au maximum grâce au pâturage tournant en termes de :

- carcasses produites,
- consommations d'intrants (notamment achats d'aliment, de fourrages ou de carburant),
- rentabilité et rémunération des agriculteurs.

Trois fermes sont étudiées en partenariat avec des établissements d'enseignement agricole afin de faire découvrir ces pratiques aux agriculteur-ice-s de demain.



© Cant'ADEAR

→ LE DOSSIER

Diversifier ses circuits de commercialisation, le choix payant de la Ferme du Céor

La diversification des territoires et des fermes n'est plus un gros mot. Solution parmi d'autres pour s'autonomiser, nourrir localement et créer de la valeur ajoutée, « diversifier » soulève pourtant encore quelques craintes : ajout de travail pour des agriculteur·ice·s déjà débordé·e·s, acquisition de nouvelles compétences, complexification des systèmes comptables, etc. Alors pourquoi des agriculteur·ice·s font-ils le choix de se diversifier ? Avec quels objectifs et pour quels résultats ? Quels sont les leviers et points de vigilance à avoir ? Nous avons décidé de retracer des parcours, des expériences de personnes qui ont su faire évoluer leur territoire ou leur ferme en passant par la diversification.

↳ Un peu d'histoire...

Les deux frères, Régis et Pascal MASSOL, se sont respectivement installés en 1990 et 1997 sur la ferme familiale à Salmiech dans le Ségala aveyronnais. La ferme est en conventionnel sur 49 ha de SAU avec une production d'ensilage de maïs et ray grass et achat de tourteaux de soja. 250 000 L de lait sont produits pour 35 vaches ayant un niveau génétique très élevé. Ce système a atteint ses limites lorsque la canicule de 2003 est venue freiner le développement de la ferme.

« Nous avons poussé ce système maïs/soja jusqu'au bout, nous étions peu autonomes et les mauvaises récoltes de l'année 2003 ont été vécues comme une véritable crise pour notre ferme. »

Sur les années suivantes les résultats économiques de la ferme n'ont jamais rattrapé le trou qui s'est creusé cette année là. Un second événement vient empirer la situation 6 ans plus tard : la crise et grève du lait de 2009, période durant laquelle le prix du lait a atteint 0,24€/L : « Cette nouvelle crise a frappé de plein fouet notre ferme aveyronnaise ».

À ce moment-là l'idée de tout arrêter a souvent été évoquée, mais Régis et Pascal décident de continuer en prenant des risques auprès des banques. Seule condition pour eux : tout changer sur la ferme pour ne plus connaître le stress et la pression mentale. La transition commence et le maïs ensilage laisse sa place à l'herbe et au pâturage afin de mieux maîtriser et compresser les charges. Les deux associés font le choix de rester en bovin lait tout en cherchant à faire évoluer le niveau génétique et les choix de sélection.

En 2018, la ferme s'engage en Agriculture Biologique avec un assolement 100 % herbe. Les Prim'Holstein ont laissé la place à des Jersiaises et des Kiwi (Jersiaise x Prim'Holstein). Mais surtout, Pascal et Régis lancent la fabrication de leurs premiers yaourts sous leur marque « Ferme du Céor ». Ce qui n'est pas transformé est livré chez Biolait. Cette diversification et cet atelier de transformation ont été possibles grâce au réseau « Invitation à la ferme », un réseau de fermiers en Bio et indépendants : invitationalaferme.fr

« Ce réseau nous a permis de gagner un temps énorme sur le choix du matériel de transformation, les recettes, le packaging, la communication et une étiquette pour négocier avec la GMS (Grande et Moyenne Surface) et répondre à des appels d'offre car nous travaillons également en RHD (Restauration Hors Domicile). En 2015, nous avons déjà essayé de nous diversifier sur de la transformation fromagère avec Lait Bio 12 et c'est sur tous ces détails où nous avons perdu du temps et qui ont fait que ça n'a pas fonctionné, là où le réseau Invitation nous a permis d'être en rythme de croisière très rapidement. »

Depuis 2018, l'atelier transformation n'a cessé de croître avec deux nouveaux salarié-e-s (Florence, la femme de Régis et Baptiste qui a commencé en apprentissage). Le développement de la vente de yaourts et le fait de travailler avec la GMS et des collectivités en RHD a entraîné une hausse de travail sur la partie administrative. La femme de Pascal, Brigitte, est alors salariée sur un mi-temps pour s'occuper de ces tâches. Enfin, Claude a été embauché sur un tiers temps pour travailler dans les champs et faire les livraisons. **En 2023, le GAEC du Bouviale comprend donc 4,8 UTH sur 6 emplois pour 68 ha et 60 vaches laitières, soit 14 ha et 12,5 vaches par UTH.**

L'APABA a réalisé sur l'exercice 2023 un diagnostic d'Agriculture Paysanne, cet outil appartenant au réseau FADEAR permet de faire le point sur sa ferme au travers de 6 thèmes. Le résultat en forme de fleur à 6 pétales permet d'estimer comment ses pratiques se situent dans le cadre de l'Agriculture paysanne et quelles sont ses marges de progrès.

→ **LE DOSSIER** : Diversifier ses circuits de commercialisation, le choix payant de la Ferme du Céor

Diagnostic Agriculture paysanne

Les membres du réseau Agriculture Paysanne réalisent des diagnostics sur les fermes permettant de situer l'avancement dans la démarche des producteurs. Ces diagnostics permettent de mieux comprendre les pratiques agricoles et les objectifs des paysans.

Les résultats du diagnostic donnent une image de la ferme à un instant t afin d'identifier des marges de progression et de se fixer des objectifs.

↘ **Diagnostic du GAEC du Bouviale**

92% TRAVAIL AVEC LA NATURE



72% AUTONOMIE



83% TRANSMISSIBILITÉ



90% QUALITÉ



100% RÉPARTITION



83% DÉVELOPPEMENT LOCAL



👉 Diversifier sa ferme pour mieux transmettre plus tard

Diversifier une ferme, que ce soit en créant des ateliers supplémentaires ou en diversifiant ses débouchés, participe aussi à l'attractivité de son système et in fine, à sa transmissibilité. Le repenser peut être aussi une opportunité de le rendre plus souple, résilient et autonome.

Lorsque l'on opère ces changements sur sa ferme, en cours ou en fin de carrière, on peut parler de « restructuration ». Le réseau des CIVAM et les membres d'InPACT s'intéressent de plus en plus à la notion de **transmission-restructuration**. Il s'agit, à rebours des tendances d'agrandissement des fermes, de réorienter plusieurs composantes du système :

la conduite de l'activité (passer au 100 % herbe, transformer, etc.) ;

la production principale (ajouter un atelier en poules pondeuses, en petits fruits, etc.)

le nombre d'actifs (redimensionner l'activité pour faire travailler plus d'UTH, etc.),

l'usage des terres et des bâtiments (transformer une stabulation en brasserie, etc.).

Cette transmission-restructuration constitue une motivation pour l'agriculteur-ice en fin de carrière et un avantage pour le repreneur-euse qui reprend un système résilient et modelable. C'est aussi un double levier d'accélération de la transition agricole : **faire évoluer les pratiques tout en installant plus d'actifs**. En effet, la restructuration ici entendue est une réorientation de la ferme qui maintient ou démultiplie les fermes en agriculture durable, paysanne et citoyenne et permet le maintien et la démultiplication du nombre d'actifs agricoles et d'emplois de

qualité (en installant des collectifs par exemple).

Réseau CIVAM et ses partenaires du Pôle InPACT entament un projet national baptisé *RT2* autour de ce sujet. L'objectif : partager les connaissances sur la transmission-restructuration qui demande de multiples compétences (animation, mise en réseau, accompagnement, architecture, bâtiment, etc.), expérimenter des accompagnements à la restructuration de grandes fermes en Normandie, Limousin et Bourgogne-Franche-Comté et enfin diffuser tous ces retours d'expérience.

Pour aller plus loin, voir les ressources « Des idées pour transmettre - et si on restructurait les fermes ? » et « Restructurer pour mieux transmettre » sur le site www.civam.org ou auprès de lore.blondel@civam.org ou sixtine.prioux@civam.org

Orlane Leu, Réseau CIVAM



Au-delà d'évaluer l'autonomie de la ferme, le développement local, la qualité des produits, et l'impact sur l'environnement, l'idée du diagnostic était de pouvoir **évaluer l'impact de la diversification** sur le temps de travail (pétale « Transmissibilité »). La diversification d'une ferme est souvent vue comme une charge de travail supplémentaire. Pour le GAEC du Bouviale, le fait de se diversifier a permis de mieux s'organiser.

Les deux associés considèrent qu'une journée de travail « normale » dure 7 heures, ce qu'ils font presque toute l'année, sauf pendant la période de récolte des fourrages où ils sont contraints de travailler 12 heures. Concernant les jours de repos, chacun a deux week-ends par mois de libre. Le travail de celui qui est d'astreinte est facilité car il n'y a pas de transformation, les tâches sont la traite et la distribution de la ration.

Régis et Pascal arrivent également à se libérer, en moyenne, une journée par semaine pour être ailleurs que sur la ferme.

« Depuis que nous avons la transformation et les salariés qui font les 7h/jour, nous avons des repères d'horaires et nous essayons de nous calquer dessus pour partir et arriver en même temps qu'eux, chose qui n'existait pas avant » confie Pascal.

→ LE DOSSIER : Diversifier ses circuits de commercialisation, le choix payant de la Ferme du Céor

Le diagnostic AP permet aussi de faire ressortir **la pénibilité du travail**. Les associés ne voient pas leur quotidien et les tâches répétitives comme une corvée mais plutôt comme quelque chose d'agréable et d'épanouissant. Ils ont

cette sensation du fait d'**avoir augmenté ou créé de nouveaux cercles sociaux** (les responsables de GMS et collectivités, les transporteurs, le réseau Invitation) mais également grâce au changement de système.

« Avant notre changement de système, c'était la course et on ne prenait le temps de rien. Aujourd'hui, je prends un plaisir énorme à sortir mes vaches le matin quand il n'y a pas un bruit. Je ne subis plus mon travail, je le vis. D'autant plus quand derrière, on me complimente sur mon travail et sur ce que je produis à travers mes yaourts » amène Pascal.

➤ La diversification du territoire lozérien en maraîchage : quelles implications sur le métier ?

Département essentiellement tourné vers l'élevage, il y a peu de production maraîchère en Lozère. Toutefois, il y a un fort attrait de la population pour une alimentation saine et locale, un environnement préservé et du tourisme l'été ce qui peut être intéressant pour cette production. Dans le cadre du programme ADMM, 19 maraîcher·e·s de Lozère ont été enquêté·e·s afin de caractériser la dynamique d'installation en maraîchage sur ce territoire.

Le critère de choix principal pour l'installation est la possibilité de faire un métier qui a du sens, travailler avec son environnement et rester libre de ses choix. Le maraîchage est aussi souvent choisi parce qu'il nécessite moins d'investissements et moins de foncier que toute autre production agricole.

La dynamique est récente, et particulièrement dans le sud du département : 15 installations sur 20 ont eu lieu après 2010, dont 5 depuis 2020. **Les surfaces cultivées vont de 0.2 à 6.0 ha, avec une moyenne de 1.1 ha.** Le rapport SAU/UTH (la surface agricole utile sur l'unité de temps humain) est de **2.2 ha/UTH maximum**. Les surfaces sont réparties soit en fond de vallée soit sur des terrasses dans les versants et sont globalement soumises à des facteurs pédo-climatiques très variables et parfois limitants (altitude, disponibilité de l'eau, profondeur du sol, températures)

À part une ferme, les autres ont toutes fait le choix de la diversification au travers de plusieurs ateliers : transformation, arboriculture, petits fruits, accueil à la ferme... On a pu observer jusqu'à sept ateliers différents et une diversité variétale importante (d'une dizaine à une centaine) avec une moyenne de **33 variétés produites par ferme**.

Les fortes exigences environnementales des maraîcher·e·s se confrontent à la nécessité de vivre de

son métier et à un minimum de qualité de vie. Cela les amène dans une recherche perpétuelle de compromis : *quelles pratiques ou investissements je m'autorise pour améliorer mon confort de travail, pour mieux rémunérer mon travail ?*

La diversification structurelle des systèmes maraîchers du territoire nous a alertés au cours de ce travail sur l'enjeu de s'intéresser à la **forte charge mentale que cela induit**. Il existe peu d'outils collectifs et d'accompagnateur·ice·s techniques et les maraîcher·e·s se retrouvent alors souvent livrés à eux-mêmes. **Le risque, que nous observons déjà, est l'arrêt de l'activité et des personnes épuisées.**

C'est pourquoi la FRCIVAM Occitanie - antenne de Florac - souhaite orienter son accompagnement, entre autres choses, sur la durabilité sociale des fermes : **satisfaction au travail, temps de travail, rémunération, viabilité socio-économique, ouverture professionnelle et sociale, etc.** Un programme de journées d'échange se met en place autour de ces questions mais aussi sur des thématiques techniques.

Betty Debourg, FRCIVAM Occitanie (Antenne Lozère)



Et sur la partie économique ?

L'APABA a réalisé deux calculs des coûts de production de la ferme : un sur 2016 du système 100% à l'herbe et circuit long ; et un sur 2023 avec 70% de lait transformé et 4 salariés.



Résultats du coût de production

Résultats avec conventions nationales - Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Productivité

Lait produit et commercialisé (litres)	295 135
dont volume de lait transformé (%)	0
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	2,00
Productivité MO rémunérée (litres/UMO)	147 568



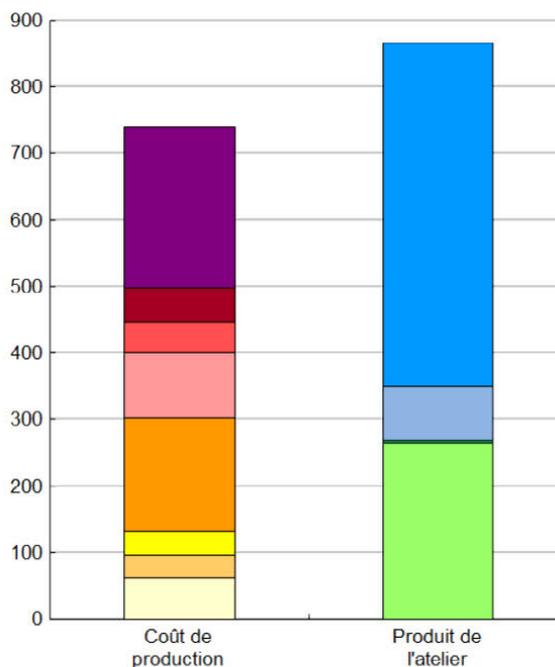
Coût de production total

	€/ 1000 litres de lait
Coût de production total	739
Travail	241
Foncier et capital	51
Frais divers de gestion	46
Bâtiments et installations	98
Mécanisation	170
Frais d'élevage	36
Approvisionnements des	33
Alimentation achetée	63

Produit total

	€/ 1000 litres de lait
Produit total	866
Prix de vente du lait	515
Produit viande	82
Autres produits	4
Aides	264

€/ 1000 litres de lait



Approche comptable

Coût de production €/1000l	739
Prix de revient €/1000l	388
Rémunération permise €/1000l	368
Rémunération permise nb SMIC/UMO	3,05

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/1000l	624
Prix de fonctionnement €/1000l	273
Trésorerie permise €/1000l	483
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	4,00

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.



Résultats du coût de production

Résultats avec conventions nationales - Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Productivité

Lait produit et commercialisé (litres)	295 000
dont volume de lait transformé (%)	67
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	4,80
Productivité MO rémunérée (litres/UMO)	61 458



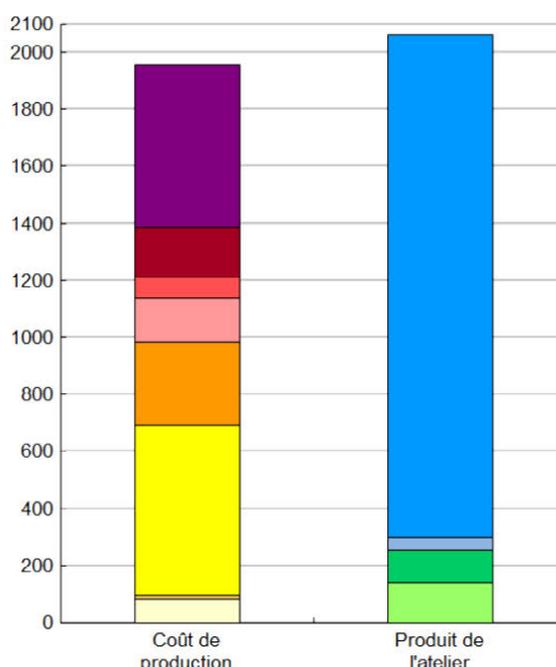
Coût de production total

	€/ 1000 litres de lait
Coût de production total	1 959
Travail	571
Foncier et capital	176
Frais divers de gestion	73
Bâtiments et installations	157
Mécanisation	287
Frais d'élevage	598
Approvisionnements des	14
Alimentation achetée	83

Produit total

	€/ 1000 litres de lait
Produit total	2 061
Prix de vente du lait	1 762
Produit viande	46
Autres produits	110
Aides	142

€/ 1000 litres de lait



Approche comptable

Coût de production €/1000l	1 959
Prix de revient €/1000l	1 660
Rémunération permise €/1000l	393
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,70

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/1000l	1 772
Prix de fonctionnement €/1000l	1 474
Trésorerie permise €/1000l	579
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	3,99

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Premier constat à l'issu de ces deux coûts de production : en 2016, le système 100% herbe de Régis et Pascal était déjà un système très performant puisque la production permettait de dégager 3 SMIC/UMO (UMO = Unité de Main d'œuvre = UTH) avec un **prix de revient** (prix auquel doit être rémunéré le lait pour couvrir toutes les charges en intégrant 2 SMIC/UMO) de **0,388 €/L de lait** soit un écart de 0,13 € avec la rémunération du lait qui

était pratiquée à l'époque. L'élevage possédait en plus des marges de progrès sur la compression des charges puisqu'il n'était pas autonome en alimentation. En 2023, les charges ont explosé, notamment sur la partie « frais d'élevage » qui comprend les frais liés à la transformation et la commercialisation, pour atteindre un **coût de production total de 1,96 €/L de lait**, mais en face le prix de vente du lait a également augmenté pour une valori-

sation à 1,76 €/L de lait soit une partie produit à 2,06 € en ajoutant la vente d'animaux, de fourrages et d'aides PAC. Concernant la rémunération permise, elle s'est un peu dégradée tout en restant extrêmement performante, soit **2,7 SMIC/UMO**.

On peut donc noter que le passage à l'herbe a permis un fort accroissement des performances économiques du système. Les évolutions de 2023 ont cependant un peu dégradé la rémunération permise. Néanmoins les associés considèrent que les gains humains et organisationnels liés à la diversification du circuit de commercialisation a été un choix payant pour le GAEC de Bouviale. Par ailleurs, l'année 2023 a été mauvaise

pour la qualité des fourrages, amenant le GAEC à acheter des correcteurs énergétiques et azotés pour équilibrer les rations alors même que l'élevage a progressé sur l'autonomie protéique entre 2016 et 2023. Enfin, il est probable qu'avec la hausse du coût des intrants et de l'énergie (GNR, électricité) les performances économiques du système tel qu'il était en 2016 auraient été fortement impactés. Il y a donc fort à parier que si Pascal et Régis étaient restés en circuit long à 2 UTH, l'indicateur de rémunération permise serait plus bas que celui de 2023. ■

Louis Garrigues, APABA

➤ **Se diversifier, un intérêt agronomique : portraits d'éleveur-euse-s qui ont fait le choix des produits du terroir pour leur atelier de diversification.**

Dans le cantal des éleveur-euse-s souhaitent développer le végétal sur leur ferme pour diversifier leurs gammes de produits, leurs ateliers et leurs revenus. Certains ont donc misé sur des produits que nos anciens cultivaient autrefois.

VALORISER À SA JUSTE VALEUR UN FRUIT HISTORIQUEMENT PRODUIT SUR LA FERME SANS BOULEVERSER LA CHARGE DE TRAVAIL.

Jérémie Vigier, éleveur de vaches laitières, a relancé la valorisation de 2 ha de châtaigniers présents sur la ferme. Il a choisi de poursuivre cet atelier mais de le revaloriser à hauteur du travail fourni et de la valeur du produit. Pour cela, lui et sa compagne ont investi dans des grilleuses et ont créé avec d'autres paysans.nes

un atelier de transformation (Les Castalous) avec d'autres paysan-ne-s. Aujourd'hui c'est presque 3 tonnes de châtaignes qu'ils transforment en farine et châtaignes grillées. La transformation collective et l'expérience acquise au fil des ans permet une organisation du travail maîtrisée bien que le rythme du travail soit intense en saison.

CULTIVER UNE LÉGUMINEUSE LOCALE POUR NOURRIR LES SOLS ET LES HUMAINS DU TERRITOIRE.

Pierre Jean Mazel, éleveur de bovins allaitants et porcs plein air, a intégré depuis 3 ans les lentilles blondes à son système. Il sème 1 ha de lentilles blonde *Flora* au printemps car elle est intéressante pour le sol. C'est une excellente tête de rotation, elle va laisser la parcelle « propre » pour

la culture suivante, mais surtout lui apporter beaucoup d'azote. Cependant ce n'est pas évident à cultiver car il faut être technique et vigilant lors du semi, du roulage et de la récolte. Le territoire bénéficie d'un trieur à façon qui permet aux producteurs d'emporter leur récolte au triage et à la congélation. Pierre Jean a fait le choix de transformer ses lentilles pour améliorer la valeur ajoutée de son produit mais surtout pour la faire redécouvrir aux consommateur-ice-s. Enfin, la paille apporte un fourrage azoté pour ses ruminants et les déchets issus du tri sont valorisés par ses porcs. Pierre Jean met en avant un produit local et plein d'atouts pour l'Homme, les animaux, les sols et l'environnement, il vous encourage donc tous et toutes à vous lancer dans l'aventure si le cœur vous en dit !

Soline Boussaroque, Can't ADEAR

À la croisée des savoirs entre éleveurs et botanistes

Quels sont les liens entre mes pratiques d'élevage et la flore de mes prairies ? Ma gestion s'inscrit-elle dans un territoire, dans une histoire ? Quelle conduite adopter sur mes prairies humides, mes landes ? Pâturage et biodiversité sont-ils conciliables ? Comment valoriser au mieux ma ressource en herbe ? Mais l'herbe, c'est quoi ?

Ces questions, et bien d'autres encore, ont guidé un travail collaboratif en Limousin, autour de la compréhension et l'usage des prairies naturelles en élevage.

Avec 80% de surface agricole toujours en herbe, le Massif central offre une grande diversité d'espaces de pâturages : prairies permanentes, estives, landes, parcours, ce sont les « Milieux Ouverts Herbacés ». Pour préserver et valoriser les pâturages du Massif central, plusieurs acteur·ice·s se sont rassemblé·e·s dans un programme commun intitulé « Milieux Ouverts Herbacés » (MOH). S'inscrivant dans cette démarche, l'ADAPA (Association de Développement pour une Agriculture Plus Autonome) a travaillé durant 1an et demi en partenariat avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC) et l'association Geyser. En effet, les éleveur·euse·s de l'ADAPA travaillent depuis plus de 20 ans sur l'autonomie de leur ferme et observent que la diversité des milieux et des ressources herbagères présents sur leur exploitation est un atout.

Ainsi, éleveur·euse·s et botanistes se sont rapprochés pour mener des expérimentations au sein des élevages, réaliser des cartes de végétation, étudier les prairies dans leurs spécificités et leurs rôles sur les fermes à l'occasion des journées de rencontre entre éleveur·euse·s. Enfin, une partie du projet visait à mettre en exergue les savoirs paysan·ne·s relatifs à l'usage de leurs prairies, et à les croiser avec ceux portés par les botanistes, écologues et agronomes.

L'issue de cette collaboration a donné lieu à la rédaction d'un recueil. Ce dernier, intitulé « Prairies et pâturages en Limousin, à la croisée des savoirs d'éleveur·euse·s et de botanistes » a pour objectif principal de présenter des repères pour la construction d'un élevage herbager. Il donne la parole à des éleveur·euse·s du Limousin sur l'utilisation de leurs prairies, les choix de pâturage et de conduite de leur troupeau que cela implique. Aux savoirs des éleveur·euse·s se mêlent ceux de botanistes, la fin de l'ouvrage étant consacrée à une clé de détermination pour que le lecteur·ice puisse reconnaître et caractériser ses prairies.

Ce livre s'adresse avant tout aux éleveur·euse·s novices, récemment installé·e·s en Limousin, ou aux futurs éleveurs et éleveuses pour les accompagner dans la construction de leur ferme herbagère. Mais il s'adresse aussi à celles et ceux en quête d'autonomie et qui s'intéressent aux pratiques herbagères.

Le recueil est consultable en ligne sur le lien www.cala-meo.com/read/0005641494ff6293d8b3b? et est également téléchargeable gratuitement depuis le site internet de l'ADAPA <https://adapa-asso.net>, onglet « Documents ». Enfin, le livre papier est disponible et gratuit, l'ADAPA peut vous l'envoyer par la poste (frais d'envoi à la charge de l'acquéreur).

Pour plus de renseignement : contact@adapa-asso.net 07.82.61.31.87 <https://adapa-asso.net> ■

Albane Stoffel, ADAPA



↳ Geyser, à la source des savoirs écologiques paysans



Créée en 1983, Geyser (Groupe d'Etude et de Service pour l'Economie des Ressources) est une association originaire des Alpes de Haute-Provence et dynamique ces dernières années en Haute-Loire. Son travail s'articule autour de 2 champs d'actions : le dialogue territorial et la connaissance, la reconnaissance et la valorisation des savoirs écologiques paysans. Rencontre avec Jean-Luc Campagne, chargé de mission dans l'association depuis 13 ans.

C'EST QUOI UN SAVOIR ÉCOLOGIQUE PAYSAN ?

Dans « savoir écologique paysan », il y a la notion de savoirs qui sont vraiment liés à l'expérience et au vécu, à l'observation. « Ecologique » parce que c'est le lien aux ressources, à des écosystèmes. Et puis « paysan » parce que ce sont des paysan·ne·s qui les détiennent, mais pas que, ce sont aussi d'autres personnes qui sont au contact avec le vivant, qui ont cette capacité d'observation. Quand on dit paysan, on pense à pays, à terroir, au fait que c'est le lien à une expérience concrète de terrain, un vécu.

POURQUOI ÉCOLOGIQUE ?

C'est le terme qu'on emploie au sein de Geyser et j'ai bien conscience que des fois ça peut être mal compris ou interprété. En disant écologique, on entend "écosystème" et un écosystème c'est un système d'interaction. Donc quand on parle de l'observation de l'éleveur·euse par rapport à son animal, on est bien dans ce système d'interaction.

POURQUOI COLLECTER CES SAVOIRS ?

Dans la notion de savoir, il peut y avoir la façon dont on regarde le monde, les représentations qu'on a, comment on nomme les choses, ce qu'elles signifient. Ce sont toutes les petites nuances que le·la paysan·ne va apporter à son action, en fonction de ce qu'il·elle constate à un moment donné. Et puis dans les savoirs, il y a aussi derrière la façon de voir le monde, de faire avec, et il y a aussi les valeurs qui sont toujours en filigrane.

Pour moi un savoir paysan ne peut pas être que théorique. Et en disant cela, je n'y oppose pas les savoirs scientifiques ou techniques. Je trouve qu'ils sont complémentaires. Mais, quand on regarde l'ensemble des savoirs, je pense qu'il y a un manque de reconnaissance et de prise en compte de ces savoirs d'expérience. C'est une vraie richesse qui mérite d'être mieux connue et valorisée mais qui est souvent sous les radars techniques, ce qui fait d'ailleurs qu'aujourd'hui, ils ont tendance à disparaître dans certains schémas de production.

IL Y A DONC UN ENJEU DE LES COLLECTER AVANT DE LES OUBLIER ?

Oui, il y a cet enjeu aussi de capitaliser. Et plus que ça. Ce n'est pas les capitaliser pour les mettre au musée, comme une espèce de musée ethnologique. Non, c'est les capitaliser pour qu'ils soient vivants, c'est-à-dire qu'ils nourrissent des collectifs, que des jeunes s'en saisissent, que ça contribue à des alternatives dans la façon de voir les choses, le monde et d'être paysan·ne.

La notion de savoir est parfois associée à quelque chose qui serait un peu traditionnel, passéiste. Mais les savoirs c'est quelque chose de complètement dynamique : ils se construisent, ils s'adaptent, ils sont actuels. Pour moi, même si le mot ne me plaît pas forcément, on peut être aussi complètement dans l'innovation quand on parle de savoirs écologiques paysans.

MAIS COMMENT LES DISTINGUER, LES RECONNAÎTRE ?

Plus tu appliques des schémas techniques qui sont de l'ordre de la recette et du systématique et moins tu es dans cette idée de composer avec le vivant, le moment et les circonstances.

Dans les savoirs écologiques paysans, la tendance n'est pas à simplifier les choses, au contraire, c'est intégrer la complexité. Alors effectivement, c'est une approche qui vient peut-être un peu en contre-pied de « l'agroécologie du drone » ou des systèmes d'intelligence artificielle et de numérisation. Effectivement, c'est en contre-pied de ça mais ça propose autre chose, à travers l'observation, l'adaptation, l'expérimentation quotidienne.

COMMENT LES DIFFUSER ?

Pour moi, quand on mène ce type de travail, il faut déjà qu'il y ait une utilité pour les contributeurs. Après, je pense que ce sont des savoirs qu'on ne peut pas décontextualiser. Ça ne veut pas dire qu'ils ne sont pas pertinents dans d'autres contextes, mais

pour bien les comprendre, il faut les rattacher à un contexte. Pour moi, il y a un enjeu à faire voyager les savoirs, à les faire se rencontrer, parce que ça peut être des sources d'inspiration pour d'autres. Et en même temps, pour bien les comprendre, il faut vraiment se référer au contexte dans lequel ils ont été construits.

EN QUOI CES SAVOIRS SONT-ILS DES ENJEUX POUR LA SOCIÉTÉ AUJOURD'HUI ?

Dans ce que je faisais initialement [en tant que salarié dans un CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement)], je me suis aperçu que souvent, il y avait des oppositions entre agriculture et environnement. C'était dommage pour moi, surtout en moyenne montagne, ça n'avait pas de sens ; il y avait au contraire tout à gagner à travailler ensemble. Et ce faisant, je voyais bien qu'il y avait des incompréhensions qui étaient liées au fait que l'expérience

concrète des agriculteur-ice-s était parfois insuffisamment prise en compte ou reconnue. Comprendre, c'est déjà une clef essentielle pour entrer dans le dialogue. Il y a donc un enjeu de compréhension, de partage de ces savoirs d'expérience. Et après, si on parle d'enjeux plus larges, pour moi la démarche c'est de donner des ressources qui sont vraiment utiles, pour l'agriculteur-ice lui-même, pour un collectif, et plus largement pour s'adapter, pour mieux valoriser les ressources à échelle de sa ferme, pour répondre aux défis du changement climatique. Et enfin, pour susciter des vocations, donner du sens.

Geyser est co-auteur de plusieurs ouvrages multi-partenariales, retrouvez_les ici :

<https://geyser.asso.fr/>

Contact : jean-luc.campagne@geyser.asso.fr

*Propos recueillis par Albane Stoffel,
animatrice à l'ADAPA*

Revaloriser les échanges entre cultures et élevages dans les territoires

Perte de fertilité des sols, manque de marge de manœuvre pour réduire l'utilisation d'intrants et faire face à la forte variabilité de réussite des cultures, tels sont les constats que font beaucoup de céréalier·e·s. Face à cela, retrouver la complémentarité végétal/animal paraît pertinent. Certain·e·s souhaitent ainsi (re)mettre un atelier d'élevage sur leur exploitation ou trouver des formes alternatives de partenariats.

Depuis 2023, le projet RECIT (pour Relations Élevages/ Cultures Intra-territoriales) s'y intéresse. Sa zone d'étude englobe la Charente et la Charente-Maritime, des zones de plaine céréalière et viticole. Ce territoire spécialisé subit des pressions climatiques de plus en plus fortes (sécheresses et inondations) avec de lourds enjeux sur la quantité et la qualité de l'eau, mais aussi sur la diversité des productions alimentaires locales. L'élevage est peu présent sur le territoire et en constante diminution, emportant avec lui les leviers agronomiques liés aux interactions entre productions et favorisant l'augmentation de la consommation de produits phytosanitaires. Or ce territoire très spécialisé est bordé à l'est par la Charente Limousine, zone d'élevage.

En 2023 et 2024, 4 collectifs agricoles se sont donc associés pour échanger leurs expériences et leurs questionnements.

- Le Civam du Pays Ruffécois, principalement composé de céréalier·e·s, ayant déjà avancé sur la thématique du pâturage de couverts végétaux via le partenariat céréalier·e/éleveur·euse avec la construction d'un guide technique.
- Le Civam de Charente Limousine, principalement composé d'éleveur·euse.
- La FRAB-Nouvelle-Aquitaine, notamment le collectif vitibio.
- La Fédération des CUMA des Charentes, forte de son expérience de mutualisation d'outils.

Une des questions principales lors des échanges : comment (re)devenir éleveur·euse ? Car « c'est un autre métier » et les agriculteur·ice·s manquent de temps, de connaissances et de compétences pour envisager sereinement un tel changement. Des possibilités sont toutefois évoquées : participer à des visites/échanges avec des éleveur·euse·s, créer un dispositif de « maîtrise des pratiques » à l'image de celui créé par la MAB16 pour les maraîcher·e·s (parrainage des nouveaux·elles installé·e·s par des maraîcher·e·s plus aguerris) et la possibilité d'organiser des formations. Un témoignage d'un céréalier local, ayant rajouté récemment un troupeau ovin, a permis de connaître concrètement le parcours à mener.

Lors d'ateliers, les participant·e·s ont pu tester la création d'hypothétiques partenariats : quels sujets seraient

à aborder ? Dans quelles conditions ce partenariat serait-il envisageable pour chaque partie prenante ? Une des conclusions émises est l'intérêt d'un accompagnement par une tierce personne afin de guider la construction de ces partenariats. Lors de la partie terrain, les participant·e·s ont rencontré une jeune éleveuse de brebis laitière cherchant des surfaces pâturables supplémentaires, ainsi que son père dont les bêtes pâturent des espaces du Conservatoire d'Espaces Naturels (des espaces complémentaires, pouvant rentrer dans les futures réflexions).

LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Petit à petit, les partenaires du projet sont identifiés comme travaillant sur ce sujet par les acteur·ice·s locaux et les agriculteur·ice·s. Cela permet de mieux connaître les besoins, de favoriser la création d'autres partenariats et d'envisager des suites au projet.

Même sans observer d'évolutions concrètes dans l'imédiat sur leur projet personnel, les participant·e·s apprécient de casser les œillères entre filières et la méconnaissance du métier de l'autre.

DES SYNERGIES À IMAGINER AVEC LES ÉLEVEURS DE MONTAGNE !

Une des solutions évoquées par ces groupes est de mettre en place des transhumances hivernales dans les plaines. Peut-être une occasion pour certain·e·s éleveur·euse·s d'altitude de renforcer leur autonomie alimentaire ou réduire leurs stocks de fourrage.

Avis aux éleveur·euse·s ADMM qui seraient intéressé·e·s pour en discuter avec les membres du projet RECIT. Ce sont aussi de nouveaux horizons qui sont proposés pour des installations un peu différentes, ils sont à construire avec celles et ceux qui seraient intéressé·e·s.

Coline Dieval (Civam du Pays Ruffécois), Orane Geraudel (CIVAM Charente Limousine), Elodie Brunet (Fédération des CUMA des Charentes), Léa Cubaynes (Bio Nouvelle-Aquitaine), Paul-Armel Salaün (Bio Nouvelle-Aquitaine), Marine Benoiste (Réseau Civam), Adrien Boulet (TRAME). ■

Orlane Leu, salariée à Réseau CIVAM

A venir !

→ ÉVÉNEMENTS

Assemblée générale Réseau CIVAM

le 12 juin à Paris

L'AG c'est l'occasion de faire le bilan de l'année passée, des projections sur celle à venir et les chantiers à conduire mais aussi d'élire le conseil d'administration de Réseau CIVAM... tout en passant un moment convivial. La thématique, cette année, portera sur les mobilisations paysannes.

Renseignements : prunelle.besson@civam.org ou 06 28 32 88 69

Journée de sensibilisation : Quels outils pour mieux accompagner des groupes en transition agro-écologique ?

Permettre aux agents (techniciens, conseillers, animateur réalisant de l'accompagnement d'Auvergne Rhône-Alpes) de s'outiller pour accompagnement des agriculteurs dans leurs changements de pratiques vers l'agro-écologie, ou permettre aux agents qui accompagnent les animateurs (ex: ACction 30000, Bassin versant, GIEE, DEPHY) de connaître les outils proposés par le réseau CIVAM pour accompagner les changements de pratiques.

Plus d'infos auprès de Corinne MELLET 06 68 65 14 50

→ FORMATIONS

Maîtriser l'approche globale sur la gestion de la fertilité du sol pour concevoir des systèmes agro-écologiques

ADDEAR Loire - 2 jours - Dates à venir à l'automne | Loire

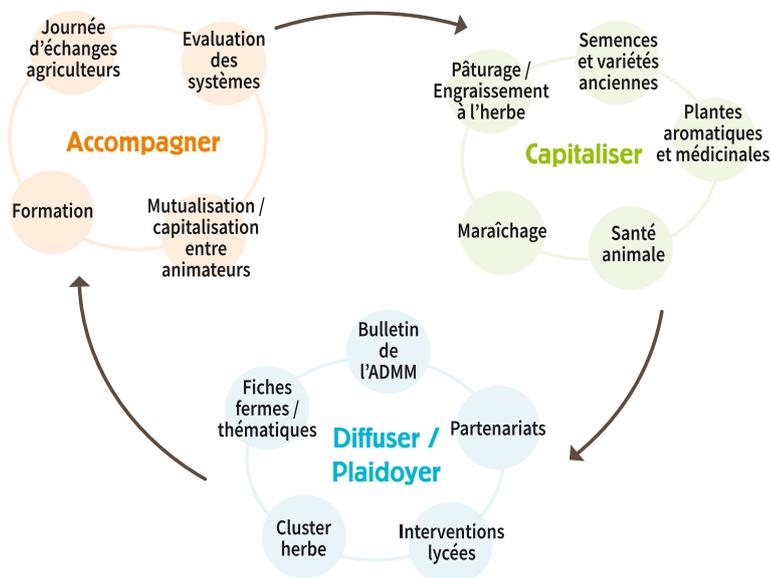
Contact : 07 60 74 80 27 - agriculturepaysanne@addear42.fr

Formation « Être employeur-euse »

Réseau CIVAM - Dates à venir à l'automne | Région Occitanie

- se repérer dans le droit du travail et la convention collective du réseau des Civam
- assurer le recrutement
- conduire un entretien annuel et mobiliser cet outil au fil de l'année
- gérer les fins de contrats

Contact : domitille.cribier@civam.org - 07 68 10 35 42



ADMM, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau Agriculture Durable de Moyenne Montagne (ADMM), ce sont des paysans du Massif Central qui souhaitent vivre de leur métier en maîtrisant leur système de production de manière autonome, produisant des produits de qualité, réduisant les intrants, limitant leur impact sur le milieu et construisant des solutions adaptées à leur contexte, tout en s'appuyant sur l'expérience collective. Appuyés par leurs équipes salariées, les groupes ADMM s'organisent pour travailler collectivement ces objectifs et diffuser les résultats et connaissances obtenus.

Retrouvez-nous !

Contacts des structures qui portent depuis 2009 le réseau Agriculture durable de moyenne montagne :

Réseau CIVAM : 07 84 73 90 84 - orlane.leu@civam.org

FRCIVAM Auvergne : 04 73 61 94 04 - mellet.civam@wanadoo.fr

FRCIVAM Occitanie : 06 58 36 49 21 - julien.marie@civam-occitanie.fr

ADAPA : 07 82 61 31 87 - contact@adapa-asso.net

CIVAM Empreinte : 06 71 68 00 62 - empreinte@civam.org

APABA : 06 65 22 06 15 - elevage@aveyron-bio.fr

Cant'ADEAR : 06 50 59 31 02 - contact@cantadear.fr

ADDEAR 42 : 07 60 74 80 27 - agriculturepaysanne@addear42.fr

